

**Les interactions parents-enfants-professionnel.le.s en
centre parental : contextes institutionnels, processus et
effets, Claire Ganne, Nathalie Thiery**
Émilie Potin

► **To cite this version:**

Émilie Potin. Les interactions parents-enfants-professionnel.le.s en centre parental : contextes institutionnels, processus et effets, Claire Ganne, Nathalie Thiery. 2019, pp.179. 10.3917/rf.016.0179 . hal-02869633

HAL Id: hal-02869633

<https://hal.univ-rennes2.fr/hal-02869633>

Submitted on 16 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

►LES INTERACTIONS PARENTS-ENFANTS-PROFESSIONNEL.LE.S EN CENTRE PARENTAL : CONTEXTES INSTITUTIONNELS, PROCESSUS ET EFFETS, *CLAIRE GANNE, NATHALIE THIERY*

Rapport final, Appel d'offres ouvert 2015 de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE), 2017,

https://www.onpe.gouv.fr/system/files/ao/ao2015.ganne_rapport.pdf

Émilie Potin

Union nationale des associations familiales | « [Recherches familiales](#) »

2019/1 n° 16 | pages 179 à 180

ISSN 1763-718X

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2019-1-page-179.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Union nationale des associations familiales.

© Union nationale des associations familiales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

► **Les interactions parents-enfants-professionnel.le.s en centre parental : contextes institutionnels, processus et effets,**

Claire Ganne, Nathalie Thiery,

Rapport final, Appel d'offres ouvert 2015 de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE), 2017,

https://www.onpe.gouv.fr/system/files/ao/ao2015.ganne_rapport.pdf

Le programme de recherche s'intéresse à l'émergence de structures d'accompagnement et d'hébergement parent-s/enfant-s (couples parentaux et parents isolés) qui précède l'institutionnalisation des « centres parentaux » prévue dans la loi du 14 mars 2016 portant sur la protection de l'enfant. Ces centres appellent à élargir les représentations sur les besoins du jeune enfant et la construction des rôles parentaux en développant des accompagnements inscrivant les pères aux côtés des mères et des enfants.

Le rapport se compose de six parties. La première pose le cadre particulier de l'hébergement familial en protection de l'enfance. Entre prévention précoce, précarité résidentielle et difficultés éducatives, l'intervention se déplace d'une préoccupation centrée sur le rôle maternel au développement d'attentions concernant les deux parents jusqu'à la création et l'institutionnalisation des centres parentaux. La méthodologie et l'approche écologique des interactions s'exposent dans une seconde partie. L'enquête s'appuie sur plusieurs terrains : des visites dans douze structures accueillant des couples (partie 3 : panorama institutionnel), l'analyse de quarante dossiers au sein de quatre structures (partie 4 : parcours des familles) et enfin, des entretiens avec des parents et des professionnel.le.s afférents à dix-huit situations familiales (partie 5 : regards croisés sur l'accompagnement). Dans la dernière partie, les auteures proposent une typologie des formes d'accompagnement dans la transition à la parentalité.

Les modalités administratives et organisationnelles liées au fonctionnement des centres parentaux sont finement décrites pour approcher la diversité de l'offre malgré l'appellation commune. Des différences importantes existent entre les structures : concernant les limites d'âge pour les parents, pour les enfants, pour l'accueil d'autres membres de la fratrie. Aussi, les durées de séjour donnent à considérer à la fois la pression des financeurs (notamment l'aide sociale à l'enfance) mais également les tensions résidentielles pour accéder à un logement autonome. Ainsi, l'un des centres offre une durée moyenne de séjour de 10 mois, alors qu'à l'autre extrémité, une structure accueille en moyenne sur 33 mois. Ce différentiel prend place également dans les représentations liées au sens de la mission d'accompagnement. Certaines structures défendent une action au titre de la prévention primaire, alors que d'autres s'inscrivent avant tout dans des alternatives au placement.

La question centrale des formes d'accompagnement réside dans la pluralité des acteurs familiaux : entre la perception du danger pour l'enfant ; l'accompagnement à la parentalité, à la maternité et à la paternité qui sous-tend à la fois le rapport à l'enfant mais aussi plus globalement les modalités d'insertion sociale et professionnelle des adultes.

Les auteures soulignent que le recours à des formes de soutien public au moment de l'accès au statut de parent témoigne de la faiblesse de l'entraide familiale pour des couples peu assurés en ressources sociales et matérielles. Ainsi, plus de la moitié des couples ont vécu des situations d'errance ou de précarité résidentielle (23 couples sur 40) ; 17 mères et 12 pères ont été pris en charge par l'Ase durant leur minorité ; et dans près d'un quart des situations, au moins un des parents est orphelin de père et/ou de mère. Ces éléments témoignent de la fragilité du tissu relationnel sur lequel peuvent se reposer ces jeunes adultes. Dès lors, il s'agit tout autant d'aider l'homme et la femme, que le père et la mère à trouver une place dans le monde social.

Les auteures construisent une typologie des dynamiques interactives identifiées. Elle repose à la fois sur les ressources individuelles et conjugales, sur les compétences parentales perçues et sur les représentations professionnelles afférentes à la parentalité, à la maternité et à la paternité. Le premier type vise à accompagner la construction d'un couple conjugal et parental en demande de repères identificatoires. Dans cette configuration, les membres du couple sont déficitaires sur le plan du réseau familial et cherchent des modèles parentaux auxquels se référer. Les professionnels ont dès lors à construire un espace de mise en visibilité des normes du « bon » parent. Le second type traduit un accompagnement différencié visant la traduction d'attentes normatives sexuées : d'un côté, la maternité pour la femme ; de l'autre, le soutien au père vise en premier lieu son insertion. La répartition des rôles au sein du couple conduit à une intervention différenciée en direction de la femme et de l'homme, scindant accompagnement à la parentalité et insertion. Dans la troisième dynamique interactionnelle, il existe au sein du couple une différence importante dans la représentation du besoin d'accompagnement. La demande ne s'inscrit pas dans le projet du couple parental mais ce sont les mères qui expriment un besoin spécifique lié à leur nouveau rôle. Ce différentiel des besoins exprimés par chaque membre du couple peut devenir conflictuel et conduire à des séparations (sur les 40 situations étudiées, 15 couples se séparent). Enfin, la quatrième configuration concerne un accompagnement plus contraint, à l'initiative de partenaires qui ont repéré des fragilités. Dès lors, sans être à l'initiative de la demande, les parents peuvent manifester des formes de résistance, voire d'opposition qui vont être parties prenantes de l'accompagnement qui va se construire dans un rapport de frottement continu entre parents et professionnels.

L'accompagnement de ces jeunes parents et des enfants se lit dans un *continuum* d'intervention. Souvent les parents ont été accompagnés précédemment et la sortie du centre parental se conjugue aussi avec de nouvelles formes d'intervention : ainsi, dans le quart des dossiers étudiés, des mesures de protection de l'enfance sont destinées aux mineurs (milieu ouvert ou placement). La co-parentalité, idéal contemporain dans les manières de faire grandir l'enfant, est ici nuancée par l'accueil des couples. Les auteures mettent en avant le fait que le risque le plus important pour l'enfant est lié à la violence dans le couple parental. Aussi, être deux peut devenir une forme de danger plutôt qu'une ressource et nécessite dès lors une vigilance accrue des professionnels. Les auteures proposent pour accompagner les rôles parentaux, conjugaux et sociaux des adultes avec la perspective de la protection de l'enfant né ou à naître.

Émilie POTIN